



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080493

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

Hôtel de Ville. Restauration des façades. Maîtrise d'œuvre sans concours. Appel d'offres restreint. Commission composée comme un jury. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la continuité de la campagne de ravalement et la poursuite de l'opération de restauration des façades de l'Hôtel de Ville, il est envisagé, compte tenu de l'état sanitaire des ouvrages mis en évidence dans l'étude préalable réalisée par Michel Goutal, Architecte en Chef des Monuments Historiques, de procéder au nettoyage des parements par micro gommage, au remplacement des descentes EP cuivre et des dauphins fonte, à l'habillage en plomb des corniches et des dessus de chapiteaux, par ailleurs à la restauration et révisions des menuiseries actuelles à grands carreaux.

Le montant total de l'opération, incluant les frais d'études (maîtrise d'œuvre, contrôle coordination travaux et sécurité /santé), les provisions financières (aléas, révisions) s'élève à 4.4 M € T.T.C. (valeur juin 2008). Les travaux feront l'objet d'un découpage, la première tranche concernant les façades côté rue Elysée Reclus.

Ainsi, afin de permettre la réalisation des travaux, il convient de procéder au choix du Maître d'œuvre qui conduira cette opération et en définira le calendrier, conformément au décret 2007-1405 du 28 septembre 2007. Un appel d'offre restreint sera lancé par la Direction des Achats et Marchés.

La commission formée en jury conformément à l'article 24 du code des marchés publics sera composée de la manière suivante :

Commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

Président : M. Gauté, Conseiller municipal délégué,
M. DUCHENE, Adjoint au Maire
M. CAZENAVE, Conseiller Municipal Délégué
Mme LAURENT, Conseiller Municipal Délégué
Melle JARTY, Conseiller Municipal Délégué
M. ROUVEYRE, Conseiller Municipal

Membres suppléants :

M. GUYOMARC'H, Conseiller Municipal Délégué
Mme TOUTON, Adjoint au Maire
Mme SAILOUD, Conseiller Municipal Délégué
M. BOUSQUET, Conseiller Municipal Délégué
M. PAPADATO, Conseiller Municipal

Personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet (5 maximum).

M. Ducassou, Adjoint au Maire, chargé de la culture et de la protection du patrimoine,
Mme Dessertine, Maire-Adjoint du quartier Centre Ville,
Le Secrétaire Général de la Ville de Bordeaux ou son représentant,
Le Directeur Général des Affaires Culturelles ou son représentant.

Membres qualifiés (1/3 au moins des membres de la commission)

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques ou son représentant,
Monsieur le Directeur des Constructions Publiques ou son représentant,
M. Rieu, Conservateur régional des monuments historiques,
M. Gondran, Architecte des Bâtiments de France
1 représentant de l'Ordre des architectes

Membres à voix consultative

Monsieur le Receveur des Finances ou son représentant
Monsieur le Directeur de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes, ou son représentant

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

à désigner cette commission qui devra donner un avis,
à lancer l'appel public à candidatures,
à rémunérer les maîtres d'œuvre membres du jury, à raison d'un forfait de **202,79 € H.T** par demi-journée de présence et prévoir le remboursement des frais kilométriques en fonction des taux en vigueur.

Cette rémunération correspond à celle qui est versée aux architectes-conseils siégeant dans les jurys conformément à l'article 614-2 du Code de l'Urbanisme.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique : 324, article : 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

